

« sept années, comme membre, vice-président, puis vice-président
« d'honneur actif.

« Dans tout son passé, Louis SAPPEY se profile, dans le cadre de
« notre Compagnie, comme l'un de ses conseillers les plus fidèles
« et les plus précieux. Grande et belle figure, empreinte d'un civisme
« austère, de plus en plus exceptionnel, mais dont l'influence,
« cependant, reste si nécessaire pour freiner les débordements de
« personnes et d'idées, que les temps modernes semblent réserver de
« plus en plus aux Assemblées Electives.

« C'est une grande force qui disparaît au moment même où nous
« avons besoin de mobiliser tout notre « actif moral » et de faire
« aussi appel aux opinions les plus expérimentées, en raison des
« difficultés considérables qui se dressent devant nous, tout particu-
« lièrement sur le terrain économique.

« Grande perte, très grande perte que cette mort, qui nous prive
« de tant d'expérience vécue et de justice intègre.

« Pourtant, de telles figures ne disparaissent pas complètement
« quand le destin semble les éteindre à jamais.

« L'exemple qu'elles ont donné, la haute considération civique
« qu'elles ont méritée, le souvenir ineffaçable qu'elles gravent dans
« les esprits, restent des forces actives pour ceux qui suivent et qui
« conservent la lourde charge du flambeau de l'avenir.

« Que Mme Louis SAPPEY et sa famille reçoivent ici les plus vives
« et sympathiques condoléances de la Chambre de Commerce de Gre-
« noble, qui se sent atteinte, par cette douloureuse perte, dans son
« cœur et dans ses propres fondations.

« Louis SAPPEY, mon cher et regretté collègue des Arts et Métiers,
« votre nom restera parmi les grands noms de notre Compagnie et
« vous serez honoré à toujours par elle.

« Vous avez bien gagné la félicité éternelle. Adieu et dormez en
« paix ».

(Communication transmise par le Groupe régional de Grenoble).

LEGAL Alphonse (Angers 1865), membre perpétuel de la Société.

— Le 18 janvier dernier, la palme de la Société était déposée sur le cercueil de notre camarade LEGAL Alphonse, qu'une assistance nombreuse, parmi laquelle un certain nombre d'Anciens Elèves du Groupe Nantais, accompagnait à sa dernière demeure.

La carrière industrielle de LEGAL fut des mieux remplies. A sa sortie des Arts et Métiers il se prépara à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures et fit partie de la promotion 1870-1873.

Ses études terminées, notre camarade entra dans la maison de chaudronnerie fondée par son père en 1829, et s'associa avec son frère aîné.

C'est à cette collaboration que nous devons, au point de vue chaudronnerie, l'installation des nombreuses raffineries et de tous appareils évaporatoires qui étaient, à cette époque, les produits de l'une des industries nantaises les plus florissantes. Après un certain nombre d'années de collaboration, LEGAL fonda, seul, un atelier de chau-

dronnerie et chantier de constructions navales. Puis il termina sa carrière en qualité d'ingénieur conseil aux Usines Lefebvre-Utile.

Nous renouvelons à la famille de notre camarade nos sincères condoléances.

(Communication transmise par J. PELTIER (Ang. 1874).